

Histoire & Mémoire

PC1251/1



THE BOULOGNE CASINO

3 1/2 Hours
FROM
LONDON

2 services daily
from Charing Cross
10 a.m. and 2.20 p.m.



Is now Open
FOR THE
SEASON

BAND AND THEATRICAL
performances daily

Printed for the Proprietors by R. BERTHOUD, 7, rue de la Casse, Boulogne-sur-Mer.

Publicité pour le casino de Boulogne dans *The Boulogne and North of France Times*
28 septembre 1905 (Arch. dép. du Pas-de-Calais, G 63/3)

éditorial

Le sommaire de ce numéro d'*Histoire et Mémoire* est à l'image de nos Archives départementales où une richesse documentaire foisonnante, maîtrisée aussi régulièrement que possible par la rédaction d'instruments de recherche, subit quotidiennement les plus diversement motivées de nos concitoyens.

Foisonnement des ressources archivistiques : ces colonnes nous en offrent une nouvelle illustration. L'avant-dernière livraison de la présentation entamée dans le numéro 18 des collections de presse locale conservées dans notre centre Georges-Besnier révèle sans doute à beaucoup d'entre nous l'importance, en nombre de titres et en tirage, des journaux en langue étrangère publiés dans le Pas-de-Calais depuis le XIX^e siècle. Resurgit alors tout un pan de l'histoire de notre département, marqué dans son littoral comme dans ses terres intérieures, par les apports, permanents ou tempo-

raires, industriels ou touristiques, de populations étrangères. La générosité de donateurs privés, que nous voulons ici remercier publiquement, nous permet également de redécouvrir le destin personnel, mais ô combien inséré dans les grands enjeux de son temps, du recteur Albert Châtelet, originaire de Valhuon. Enfin, les acquisitions à titre onéreux, tout aussi indispensables, nous valent deux exceptionnels dessins des fortifications d'Arras au tout début du XVI^e siècle, présentés ici pour la première fois.

La diversité des interrogations se trouve par la même occasion significativement illustrée. L'approche patrimoniale, régionaliste, toute empreinte du sentiment délicat d'attachement à ses racines, à son village, est peut-être la plus naturelle et la plus usitée. La lecture des œuvres des quelques poètes patoisants ici brièvement étudiés, dont la bibliothèque des Archives conserve une fort précieuse

collection, en constitue un exemple achevé.

La consultation citoyenne, expression d'une demande sociale, pour être plus récente, du moins dans son affichage public, n'en est pas moins essentielle. La treizième recommandation du Conseil de l'Europe au cours de l'année 2000 ne vient-elle pas de faire de la conservation des archives une des conditions nécessaires à l'épanouissement démocratique d'une nation ? À ce titre, au moment où le gouvernement invite à un accès amélioré aux archives publiques de la période de la guerre d'Algérie, la mise à disposition du public des archives, d'origine privée, qui témoignent de l'engagement d'Albert Châtelet au cours de ces événements, apporte une pierre, modeste mais lourde de sens, à l'édifice. L'édifice de notre conscience collective, en perpétuelle reconstruction.

Roland HUGUET
Président du Conseil général

Dernière acquisition

Les Archives départementales viennent d'acquérir deux plans originaux des fortifications d'Arras datables des environs de 1500. Spécialiste des fortifications du nord de la France, auteur de *Construire au Moyen Âge. Les chantiers de fortification de Douai* (Lille, 2001, 320 p.), Alain Salamagne a bien voulu accepter de faire la première présentation de ces documents inédits.

Du Moyen Âge nous n'avons conservé que fort peu de plans d'architecture. Il est vrai que les procédés constructifs répondaient à une logique fort différente : le maître-maçon projetait directement sur le chantier le plan (*la forme*) de l'ouvrage à réaliser. Aussi pouvait-il se contenter de ne proposer

qu'une ébauche graphique de plan (*le patron*), soit comme une indication au maître d'ouvrage du projet qu'il entendait mettre en œuvre, soit plus souvent comme une indication pour les ouvriers qui soumissionnaient ou conduisaient le chantier.

Pour les régions du Nord ces plans restent extrêmement

rare avant le XVII^e siècle. C'est dire tout l'intérêt que présentent les deux plans, tout récemment retrouvés et acquis par les Archives départementales du Pas-de-Calais, de deux chefs-d'œuvre renaissants de la première fortification bastionnée à Arras : le plan au sol du boulevard Saint-Nicolas (1499-1501) et l'élévation du boulevard Méaulens (1509-1510).

Si nous examinons le premier (*boulverc de le porte saint Nicolas a Arras*), il est facile de constater que l'auteur du plan – peut-être Jehan Carré, maître-maçon de la ville d'Arras à partir de 1499 qui joua par la suite un rôle de premier plan dans le développement de la fortification bastionnée – s'est contenté d'esquisser son projet : certes une règle a été utilisée pour tracer les pans rectilignes du boulevard mais les angles, la casemate de la tour droite, les canonnières et les escaliers de flanc ont été dessinés à main levée. L'épaisseur donnée aux murs n'est pas égale, les flanc et face gauches sont un peu plus épais que leur vis-à-vis de droite.

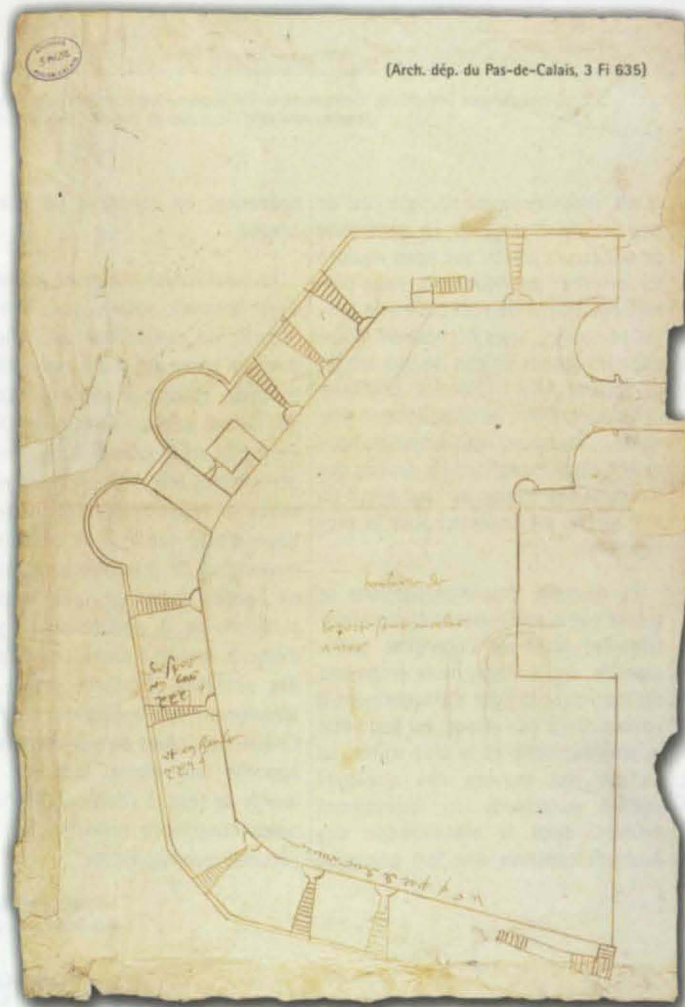
Le plan n'est donc pas à l'échelle : le maître d'œuvre entendait simplement donner le développement de l'ouvrage pour positionner un certain nombre d'éléments, porte, escaliers et canonnières. Aussi l'information graphique est-elle complétée par des données chiffrées, la première concernant son périmètre interne – *V^c p[ieds]* par dedens euvre –, la seconde son épaisseur murale – *d'espes en bas XXXI p[ieds]* et en hault XXII p[ieds] –, c'est à dire respectivement 150 m, 9,30 m et 6,60 m.

Ces données n'étaient utilisables que par les maîtres-maçons en charge du projet : il est vraisemblable que ce plan était destiné à accompagner, au

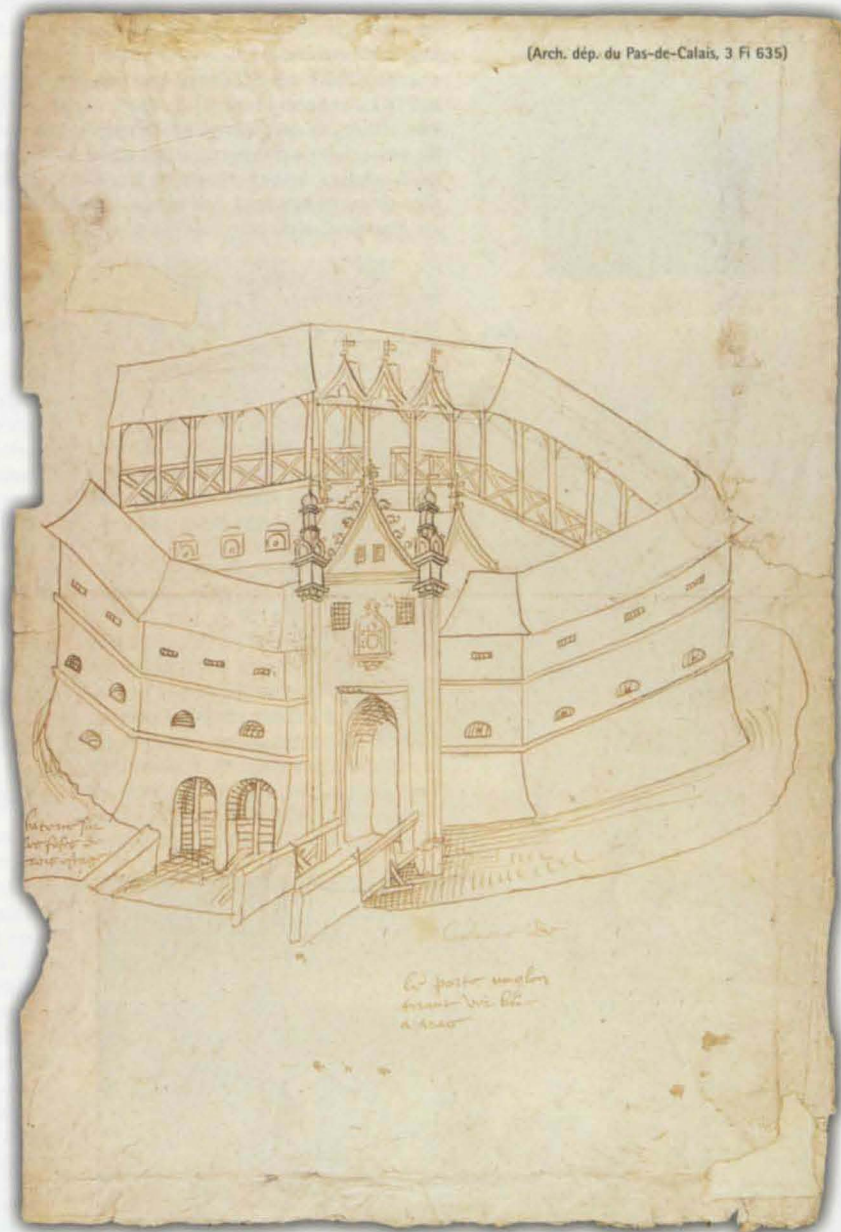
moment de son adjudication publique, un devis écrit dont les articles concernaient d'abord des données chiffrées, périmètre de l'ouvrage, épaisseurs des murs en fondation ou en élévation...

Le second plan représente l'élévation du boulevard de Méaulens (*boulverc de le porte Miolen tirant vers Lile a Aras*). Reconstitué entre 1509 et 1510, l'ouvrage de plan polygonal possédait deux niveaux de casemates (trois sur le flanc droit) couronnés jusqu'à 1541 par un parapet couvert de combles dont les ornements de fer forgé étaient ornés d'une riche polychromie. Apparaît ainsi pour la première fois son élévation d'origine, avant les travaux qui en 1541 arasèrent ses combles et modifièrent la façade de sa porte d'entrée. Si le projet architectural fut conduit par les maçons Mahieu Martin et Pierre Barre rétribués chacun de la somme de 16 sous pour, avec les charpentiers Philippe du Chastel, Noël Philart et Antoine Willemaire, avoir fait visitacion et devise du bolvert de Meaulens, ce plan ne peut être attribué qu'au peintre Vincent Corroyer – peintre actif à Arras au début du XVI^e siècle – qui reçut 32 sous pour avoir fait et peint la devise.

Alain Salamagne



[Arch. dép. du Pas-de-Calais, 3 Fi 635]



[Arch. dép. du Pas-de-Calais, 3 Fi 635]

Albert Châtelet



Albert Châtelet
(Arch. dép. du Pas-de-Calais, 81 J 47)



Médaille des cérémonies du centenaire du collège de Boulogne-sur-Mer, 1935
(Arch. dép. du Pas-de-Calais, 81 J 40)



Inauguration du centre universitaire Albert Châtelet à Paris, 6 juin 1963
(Arch. dép. du Pas-de-Calais, 81 J 46)

Le surnom « Méga » donné à Albert Châtelet (1883-1960) par ses camarades de promotion à l'École normale supérieure correspond bien à l'image qui ressort du fonds d'archives qui le concerne (coté 81 J). À ce surnom répondeur en effet son allure, sa qualité de scientifique, ses travaux, la diversité de ses centres d'intérêt, mais aussi le souvenir admiratif qu'il a laissé à ses enfants et à ses collaborateurs. Ces documents sont parvenus aux Archives départementales du Pas-de-Calais par voie de don en 1999.

Il s'agit d'un fonds de qualité, constitué de documents de nature variée et originale : papiers, photographies, livres, diplômes, médailles... L'ensemble occupe 8 mètres linéaires environ. L'inventaire du fonds Albert Châtelet rend désormais accessible aux chercheurs, ainsi qu'aux amateurs d'histoire, de riches informations : éléments biographiques certes, mais aussi documentation précieuse pour l'histoire contemporaine (période 1900-1960) et l'histoire locale.

Un parcours rapide de la vie d'Albert Châtelet permet d'appréhender l'intérêt de ses archives. Né le 24 octobre 1883 à Valhuon, Albert Châtelet est fils d'instituteur. Après de brillantes études, la rédaction d'une thèse sur la théorie des nombres et un passage remarqué à l'École normale supérieure, il obtient rapidement un poste de professeur de mathématiques spéciales à l'Université de Tours. Cette carrière à peine commencée est interrompue par la première guerre mondiale, puisqu'il est mobilisé. Profondément marqué

par les souvenirs douloureux qu'il en retire et par le décès de plusieurs membres de son entourage, une forte aspiration à la paix naît en lui. Nommé maître de conférences à Lille en 1920, ses collègues l'élisent doyen de la faculté des sciences l'année suivante. Il conserve ce titre jusqu'en 1924, date à laquelle il accède au poste de recteur de l'Académie de Lille.

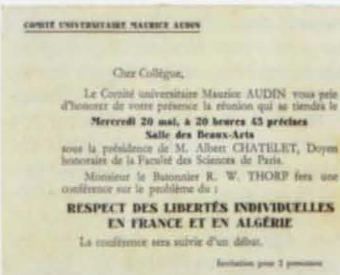
En 1937, il quitte le rectorat pour assumer la direction de l'enseignement du second degré au ministère de l'Éducation nationale alors dirigé par Jean Zay. La deuxième guerre mondiale et l'arrivée au pouvoir du gouvernement de Vichy ralentissent quelque peu ses activités, mais il est finalement maintenu dans ses fonctions. À la fin de la guerre, il est chargé de la direction des mouvements de jeunesse et de l'éducation populaire. Il assure parallèlement quelques cours et ne perd jamais de vue ses recherches.

À partir de 1940, il se préoccupe de plus en plus fortement, par ses relations personnelles et par les missions qui lui sont confiées, des relations culturelles de la France avec l'étranger. Il fait des voyages en URSS, assure trois missions en Indochine. Tous les pays auxquels il s'intéresse sont en plein cœur de l'actualité de l'époque : fin de la guerre (relations avec l'Allemagne), la guerre froide (URSS et Chine) ou encore la décolonisation (Afrique du Nord et surtout Indochine). De 1949 à 1954, il conserve le poste de doyen de la faculté des sciences de Paris.

En retraite à partir de février 1954, ses activités sont loin de diminuer. Il a désormais plus de temps pour se consacrer à des causes qui lui tiennent à cœur : il s'engage dans plusieurs mouvements pacifistes et de défense des droits de l'homme ; il lutte contre la guerre d'Algérie. Cela le pousse même à se présenter aux élections présidentielles de 1958 comme candidat de

Le plan de classement adopté est le suivant :

1. Formation et premiers postes : 81 J 1 à 81 J 3
2. Rectorat de l'Académie de Lille (1924-1936) : 81 J 4 à 81 J 9
3. Direction de l'enseignement du second degré au ministère de l'Éducation nationale (1937-sept. 1940 et oct. 1940-1944) : 81 J 10 à 81 J 14
4. Direction des mouvements de jeunesse et de l'éducation populaire (1945-1947) : 81 J 15 et 81 J 16
5. Décanat de la faculté des sciences de Paris (1950-1953) : 81 J 17 à 81 J 19
6. Honorariat (1954-1960) : 81 J 20 à 81 J 23
7. Programmes et perspectives de l'enseignement et de la recherche : 81 J 24 à 81 J 29
8. Échanges culturels avec l'étranger ; missions pour le gouvernement et engagement personnel : 81 J 30 à 81 J 34
9. Engagement en faveur de la paix, des libertés et des droits de l'homme : 81 J 35 à 81 J 37
10. Réflexion et action politique : 81 J 38
11. Union rationaliste : 81 J 39 à 81 J 42
12. Bureau universitaire de statistique : 81 J 43
13. Rapports avec le milieu de l'édition : 81 J 44 et 81 J 45
14. Décès : 81 J 46 et 81 J 47
15. Médaillier : 81 J 48 à 81 J 111
16. Bibliothèque : 81 J 112 à 81 J 121
17. Diplômes et décorations : 81 J 122



Tract du comité universitaire Maurice Audin, 1959
(Arch. dép. du Pas-de-Calais, 81 J 37)

l'UFD, face au général de Gaulle. Jusqu'à sa mort en juin 1960, il garde également certaines activités en relation avec le milieu universitaire et intellectuel (Bureau universitaire de statistique et Union rationaliste).

Il est impossible d'évoquer ici toutes les pistes de recherches suggérées par le fonds Albert Châtelet. Il demeure évident que toute personne qui s'intéresse à l'histoire de l'enseignement au niveau local et national le consultera avec profit. De même pour l'histoire de la recherche, des sciences et de la pédagogie (au niveau primaire, secondaire et supérieur). Certains événements sont aujourd'hui à nouveau au cœur de l'actualité : Albert Châtelet fit partie du comité Maurice Audin, universitaire disparu pendant la guerre d'Algérie et dont la veuve vient de porter plainte contre X pour crime contre l'humanité. Il semble également que peu d'historiens se soient penchés sur le troisième candidat des élections présidentielles de 1958... Avec d'autres pièces tirées des archives publiques, ce fonds permettrait la rédaction d'une biographie qui, liant fortement la vie



Albert Châtelet, recteur de l'Académie de Lille
(Arch. dép. du Pas-de-Calais, 81 J 122)

d'Albert Châtelet aux événements qu'il a vécus, serait pleine d'intérêt. La collection *Un savant et son époque* des éditions Belin n'a-t-elle pas montré la voie ?

Céline Sename



Médaille de l'association française pour l'avancement des sciences
(Arch. dép. du Pas-de-Calais, 81 J 87)



Premier prix du concours d'enseignement agricole de Saint-Pol-sur-Ternoise, 1895
(Arch. dép. du Pas-de-Calais, 81 J 122)



La Presse Étrangère

L'histoire de la presse destinée aux communautés étrangères établies dans le département du Pas-de-Calais est marquée par trois grandes phases, produites par l'histoire générale. Il en résulte un accent particulier de l'histoire de la presse, propre à notre département.

La presse de langue anglaise a débuté à Boulogne-sur-Mer et Calais sous la Restauration. Deux titres, *The Pas-de-Calais, or the British Continental Mercury* (F 186) et *The Boulogne Telegraph* furent un moment, en 1819, les seules feuilles politiques du département. Les rivalités d'éditeurs, les dissensions de la colonie anglaise et des journaux venus d'Angleterre réduisirent son importance et elle finit par disparaître vers 1910, ses dernières années ayant été consacrées essentiellement aux programmes des spectacles et aux potins mondains. Cette presse est d'ailleurs relayée par un supplément gratuit du *Petit Parisien* (E 103), qui, de juillet à septembre 1898, donne la liste des étrangers descendus dans les hôtels, chalets et villas de Boulogne-sur-Mer, Wimereux, Paris-Plage et Berck-sur-Mer.

L'apparition à Calais en novembre 1915 d'*Ons Vaderland* (Notre Patrie) en langue flamande (G 62) et de *Notre Belgique* (en langue française) en novembre 1916 (G106) est justifiée par l'afflux des réfugiés belges et la proximité du front de l'Yser. Ces journaux disparaissent dans le département en novembre 1918.



Caricature parue dans le numéro du 13 novembre 1918 de *Notre Belgique* (Arch. dép. du Pas-de-Calais, G 106/2)



Numéros de l'armistice du 11 novembre 1918 de *Notre Belgique* et d'*Ons Vaderland* (Arch. dép. du Pas-de-Calais, G 106/2 et 62/3)

L'arrivée massive des Polonais au lendemain de la guerre dans le bassin minier fait éclore une presse d'inspiration catholique *Narodowiec* (G 233), *Gazeta dla Kobiet* (G 185), *Ilustracja polska* (E 77) et une presse de gauche *Emigrant* (E 72), *Prawo ludu* (F 140), *Swit* (E 73) imprimées à Lens. Le plus répandu semble être *Narodowiec*, fondé le 12 septembre 1909 à Herne (Allemagne) et transféré à Lens en 1924. Il se définit comme un quotidien démocrate pour la défense des intérêts sociaux et culturels de l'immigration polonaise, journal d'information indépendant. En 1932, il tire à 35 000 exemplaires et se dit nationaliste polonais de tendance gouvernementale mais indépendant de tout parti politique, la rédaction ayant le souci de demeurer d'accord avec le syndicat des mineurs confédérés du Pas-de-Calais (syndicat réformiste affilié à la Confédération Générale du Travail). Il arrête sa publication le 19 mai 1940 et reparait le 23 décembre 1944. Il cesse de paraître le 17 juillet 1989.

Les Archives départementales possèdent également des mensuels émanant de la Confédération Générale du Travail, imprimés à Paris, à destination des travailleurs italiens *Il Lavoro* (E 229), portugais *O trabalhador* (E 233), espagnols *Unidad* (E 235) et algériens *La tribune du travailleur algérien* (E 234).

Les recherches ont été faites à partir des journaux conservés aux Archives départementales du Pas-de-Calais, ainsi que dans les sous-séries 1 J (1629-1640 : dossiers constitués à partir de dépouillements effectués aux Archives nationales et départementales), 10 T (contrôle de la presse et de la librairie). La documentation ainsi rassemblée est disponible en salle de lecture du centre Georges-Besnier. Il reste bien entendu que toute utilisation des journaux comme source d'histoire doit être précédée d'un très sérieux travail d'appropriation du contexte historique : régime juridique, techniques de production et de diffusion, recherches dans les fonds d'archives sur l'implantation des colonies anglaises et polonaises.

J.-C. Hombert



La littérature patoisante

Le terme de littérature peut paraître ambitieux pour désigner des recueils ou des textes patoisants de taille souvent modeste, mais il n'est pas abusif si l'on tient compte de la qualité et de l'originalité de certains auteurs. Certains folkloristes ont reproché au patois des mineurs d'Artois d'être un amalgame indigeste de tous les dialectes usités dans le bassin minier. On reconnaît toutefois qu'Aimable Lucas de Lens ou Arthur Chardon de Méricourt ont écrit en patois mineur des pages intéressantes et d'une prosodie correcte. On ne peut contester pourtant que les facilités des communications aient eu pour résultat, à la longue, d'uniformiser quelque peu un langage séculaire transmis communément par tradition orale à défaut de lexicologie. Il est facile de constater d'autre part la prédominance du dialecte *rouchi* quand on approche la région d'Anzin à travers l'œuvre du poète-mineur Jules Mousseron et celle du patois picard au sud d'Arras et de Saint-Pol à travers les recueils du poète Alfred Demont.

Les Rosati, membres d'une société littéraire fondée en 1778, s'exprimèrent dès leurs débuts en patois. Ainsi Dubois de Fosseux, futur maire d'Arras, accueillit-il Maximilien de Robespierre en 1786 par ces vers :

*Pour sin confrère tout nouviu
Ch'est un garchon qu'ja du cerveau
Pour l'intind' quand i d'vise
Eh bien !
J'barrouais l'mitant de m'qu'mise.*

C'était un jeu car il n'était pas encore question à l'époque de sauvegarder un parler bien vivant. Un siècle plus tard, cette préoccupation existait quand Le Cholleur, rénovateur des Rosati, rendit hommage aux grands poètes patoisants du Nord Alexandre Desrousseaux, auteur du *Petit Quinquin*, et Jules Mousseron, créateur de *Cafougnette*.

Sans connaître de telles renommées, le Pas-de-Calais compte aussi des auteurs de qualité pour qui le patois n'est pas seulement une langue destinée aux histoires comiques – même s'il en existe beaucoup –, mais le moyen d'expression naturel de la vie quotidienne. Ainsi Dezoteux, cordonnier à Desvres, publia en 1811 un recueil de poésies où l'on trouve trois textes intitulés «chansons picardes», l'une d'elles faisant référence aux guerres napoléoniennes :

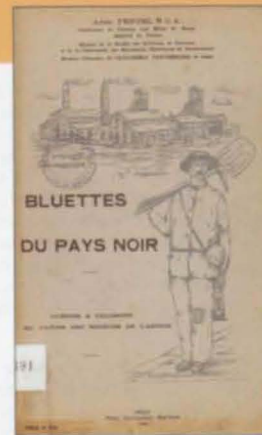
*Dis-m'in peu, men cousin Colas,
O dit que l'paix est faite
Tous ches Inglaïz n'sont-i pas là ?
Vas-tu cha den l'gazette ?*

Celui qui, au siècle dernier, travailla le plus à l'étude scientifique du patois comme à sa conservation est sans aucun doute Edmond Edmont. Il publia un *Lexique Saint-Polois*, collabora à l'*Atlas linguistique de la France* de Gilliéron et écrivit des chroniques comiques intitulées *Par chi par lo* dans le journal local *L'Abeille de la Ternoise*. Il tenta de pallier le problème de l'écriture du patois en proposant des textes publiés à la fois sous la forme orthographique et sous la forme phonétique.

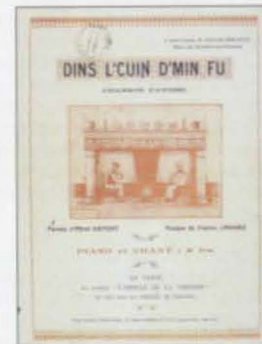
Le pays minier a connu deux générations de poètes. Les premiers appartenaient au monde des ouvriers. Ainsi Aimable Lucas, auteur de *La Muse d'un Noir*, embauché comme galibot à l'âge de treize ans, commença à écrire à dix-huit ans sans connaître les règles de la versification qu'il n'apprit que sept ans plus tard. La deuxième génération appartient à l'encadrement. Marius Lateur qui travailla à Auchel écrivit de nombreux ouvrages en patois et en français, tel que *Au pays noir*. Paul Barras, porion aux mines de Liévin, est l'auteur de récits et souvenirs. Abel Pentel, conducteur de travaux aux mines de Bruay, publia quant à lui *Les Bluettes du Pays noir* en 1929. Son œuvre mêle les sujets les plus sérieux et les plus triviaux.

Cet ensemble d'auteurs forme sans doute un cas unique de poésie dialectale écrite par des ouvriers. Les autres secteurs du département ont eu également leurs écrivains, la place manque ici pour tous les citer. À Calais, Delestrez-Byl publia en 1927 *Eull pèle-mêle du Courgain*, à Arras, Léon Lemaire écrivit notamment *Les Racontaches d'un Boïeu rouche*, Edouard Grandel rédigea un *Lexique du parler berckois* et son concitoyen Lucien Tétu un *Glossaire du parler de Berck...*

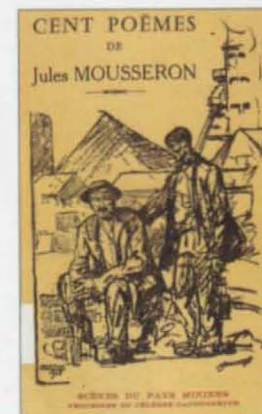
Bibliographie :
J. Mousseron, *Cent poèmes*, imprimerie Plouvier, Carvin, 1964.
A. Pentel, *Bluettes du Pays Noir*, Douai, 1929.
L. Lemaire, *Racontaches d'un Boïeu rouche*, Arras, 1947.
E. Edmont, *A l'buée*, Paris, 1911.
P. Dezoteux, *Poésies de M.P.D.*, cordonnier à Desvres, Boulogne, 1811.
M. Lateur, *Lexique du parler populaire et ouvrier des régions minières de l'Artois*, Aulain, 1951.
G. Dubois, *Poèmes et chansons d'ichi, d'adon et d'a ch'heure*, Bully-les-Mines, 1984.
J. Ratel, *Cantes et récits de mon pays d'Artois*, Lille, 1987.



Abel Pentel, *Bluettes du Pays noir*, 1929 (Arch. dép. du Pas-de-Calais, bibl. B 3691)



Dins l'cuin d'min fu, chanson patoise d'Alfred Demont (Arch. dép. du Pas-de-Calais, 1 J 596)



Jules Mousseron, *Cent poèmes*, 1928 (Arch. dép. du Pas-de-Calais, bibl. A 1565)

C'est sous des cotes aussi compliquées que celle-ci que se cachent les documents d'un ensemble d'archives riche et passionnant, foisonnant de détails curieux, pittoresques, tragiques parfois. Par leur sujet, par la précision de leur rédaction, les textes qu'il recèle sont doués d'une grande puissance d'évocation. E Dépôt est la série dans laquelle sont classées les archives des communes déposées auprès des Archives départementales du Pas-de-Calais. 447 est le numéro attribué à la commune d'Hesdin par l'Institut national de la statistique et des études économiques. FF est la série consacrée à la police et la justice d'Ancien Régime par le cadre de classement des archives communales en vigueur, 200 le numéro du carton, 35 celui de la liasse relative à l'affaire ici exposée.

L'ensemble considéré est constitué des traces de l'activité judiciaire de l'échevinage de cette ville : ce sont les archives de la justice échevinale d'Hesdin (E Dépôt 447 FF). En effet, le magistrat ou municipalité, composé d'un maire et de 7 échevins, avait reçu, de par la charte communale octroyée par le roi d'Espagne Philippe II à la suite de l'abandon de la ville par la France en 1559 au traité de Cateau-Cambrésis, l'exercice de la justice tant civile que criminelle (haute, basse et moyenne) dans les ville, faubourg et banlieue, à l'exception des cas privilégiés, réservés au bailliage royal d'Hesdin. L'appel s'en faisait au bailliage du lieu. En 1673, Hesdin était de nouveau français, depuis sa capitulation en 1639.

Dans cette écriture aux caractères individualisés, illustrant les formes modernes répandues par l'humanisme depuis l'Italie dans l'Occident à partir du XVI^e siècle, les difficultés de lecture proviennent des survivances de la cursiva gothique. En effet, on y retrouve, concurremment avec leur forme moderne, l'E [E], l'S finale [S] gothiques : comparer de [E] et ce [S] (ligne 4), gros [E] et termes [S] (ligne 14) ; de même l'R gothique [R], à ne pas confondre avec la version moderne [R] de l'U ou du V : comparer François (ligne 2) et violence (ligne 21). Remarquer la caractéristique et archaïque ligature ER [ER] dans pères (ligne 5). Le bastion de la Meilleraye (ainsi baptisé en l'honneur du stratège qui fit la conquête d'Hesdin en 1639 et fut promu pour ce fait d'armes maréchal de France) est écrit *Milleray*. Ce nom a été ajouté après coup, d'une encre plus brune, dans un blanc laissé à cet effet, comme s'il était peu familier.

*Soit informé de
contenu au des
présente plainte
du xxvii^e octobre
1673*

Cattin
Notabulles

Le jourd'hui vingt troisieme de ghe
c. Bourd'hui vingt troisieme de ghe
Soixante treize a fait plainte Banois
Dumel droit au college de la B. seigneur
De ce que les vuidies de la condition de conducteur
Ayent en vuidies pour Jesuites au college
De cette ville. Les ont donnez sur les escholiers
Et dice quel auroit donne le fouet a v. de ad
escholiers par commandement de l'orgue
Edil plaignant auroit este le d'icelle de ce mois
attire par l'arrestice d'aucune de d'escholiers
sur le tamport alindroit de bastion de la milleray
ou il estoit attendu par
durieux
Jeune homme amarien lequel n'est pas gary
Dix pour bastion Les auroit de Les. est le mes
Bourgeois des Jesuites n'est ce par toy qui
afoiche ^{l'ordonnance} ^{de la ville} apres le plaignant
a fait r'ponce. qu'on a que
canoit este par le commandement du vuidier
père royal, J'alloi durieux Les auroit
d'escholiers de ce college de d'ond bastion sur la ville
auroit este de violence qui is auroit este
abattu par here et demeure tout estourdy

Parmi les quelques abréviations, on note, par contraction, 9^m (ligne 1), classique, et *noble* (marge) pour novembre, *démt*, commun, pour demeurant ; par suspension, *led'* (= ledit), *dud'* (= dudit), etc., *command'* (= commandement), où l'apostrophe tient lieu de signe abréviatif.

Enfin, l'apostille marginale, tracée et signée de la main de Cornil Cattin, maire d'Hesdin en 1674 puis en 1677, fournit l'exemple d'un autre style d'écriture, courant dès le XVI^e siècle chez ceux qui, tout en étant instruits, ne faisaient pas profession d'écrire. Observer la fantaisie du quantième dans lequel voisinent chiffres romains et arabes.

1. Le jourd'hui vingt-troisième de novembre
2. XVII^e octobre - date a fait plainte François
3. D'aucune demeurant au college des révérends pères Jesuites
4. de ce que, en vuidies de la condition de conducteur
5. de cette ville Juy ont donnez sur les escholiers
6. de ce qu'il auroit donne le fouet a un d'icelle
7. et de cette ville Juy ont donnez sur les escholiers
8. escholiers par commandement de son régent,
9. tout plaignant auroit este le d'icelle de ce mois
10. avoir par l'arrestice d'aucune de d'escholiers
11. sur le tamport alindroit de bastion de la Meilleray
12. ou il estoit attendu par Durieux
13. Le jeune homme a marien lequel n'est pas gary
14. d'un gary bastion, Juy auroit dit en ces termes :
[en marge] « Mort Dieu,
15. Bourgeois des Jesuites, n'est-ce pas Juy qui
16. a fouet mon petit frere ? A quoy le plaignant
17. a fait r'ponce qu'on a que
18. canoit este par le commandement du vuidier
19. père royal
20. d'escholiers de ce college de d'ond bastion sur la ville
21. auroit este de violence qui is auroit este
22. abattu par here et demeure tout estourdy

N. J. B.

[signé] C. Cattin
De la Ville

[en marge] Soit informé du contenu en la présente
plainte du 23^e novembre 1673.

Transcription

A reproduire
sur papier libre :

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ Profession : _____

Prix : 40 francs (frais de port compris) pour 4 numéros

Abonnement